



## Compte-rendu

# **Comité Technique Local du 9 décembre**

L'objet principal de ce CTL était l'examen du bilan 2013 de la situation générale de la santé et de la sécurité.

Au delà des (nombreux) éléments factuels exposés, la délégation FO-DGFIP a souligné que ce bilan ne reflète pas la souffrance au travail qui, clairement, va en augmentant au fil du temps. En outre, il faut relever le décalage entre la période examinée et la date du constat. (Décembre N+1).

En « questions diverses » nous avons amené deux sujets :

L'accueil des professionnels rue Biennier transféré rue de la Charité. Pour la deuxième fois en CTL, nous sommes revenus sur le sujet. Qui, quand et comment ? Dans un accueil déjà surchargé (missions GP très diverses et nombreuses et accueil des SIP), la direction veut ajouter la réception des professionnels. Nous avons réitéré notre opposition à ce projet. Des réponses de la direction nous avons retiré deux enseignements : le cinq janvier l'accueil Biennier fermera (ça on le savait)... pour autant l'accueil Charité « omnicompétent » ne sera pas opérationnel. Nous avons posé de nombreuses questions terre à terre et obtenu peu de réponses. Le second enseignement, au final, c'est que rien n'est prêt. Nous allons donc vers une période de transition dont nous n'avons rien pu savoir, ni les modalités ni la date de fin. Qu'advient-il du contribuable SIE qui viendra rue de la Charité ? Les collègues des SIE devront-elles se déplacer jusque là-bas ou celles de l'accueil GP devront-elles assumer une mission de plus alors que le vase déborde déjà ? Irresponsable. Nous reviendrons sur le sujet lors du GT horaires d'ouverture puisque la direction ne souhaite traiter ce sujet ni au CT ni ouvrir un groupe de travail spécifique incluant agents et/ou représentants.

La création d'un Pole de Contrôle et de Recherche Patrimoniale (PCRP) a fait l'objet d'une intervention conjointe CGT et FO. La direction a considéré que ce sujet également ne relevait pas du CTL, que son examen était prématuré. La délégation FO a réitéré sa demande de suspension *sine die* du GT mis en route dans la précipitation (conclusions le 19 décembre alors que la mise en place de la réforme a été repoussée au 1<sup>er</sup> septembre 2016). Refus du directeur. Refus malheureusement prévisible car nous sommes la seule OS sur cette ligne claire. Le directeur a d'ailleurs justifié son refus préalable de nous recevoir par le fait que nous aurions été les seuls à en faire la demande, ce qui là était inexact car il s'agissait bien d'une demande conjointe avec la CGT. Donc, pas de rencontre avec les OS, pas de débat en CTL, le lieu n'étant pas « adapté » pour débattre du sujet à ce stade (quand le dossier sera bouclé, il ne sera pas trop tôt mais trop tard !), le sujet serait donc voué à avancer à marche forcée...

Lyon, le 10 décembre 2014